

tenue sous la présidence de Madame DOUET, assisté(e)
de Madame THOMAS et Monsieur BREMOND, Conseillers
En présence de Monsieur MAROWSKI, Rapporteur public
Madame LECUYER, Greffière

09 heures 00

01) **DOSSIER N° 2100495** **RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS**

Titre de l'affaire Annulation du titre de perception PAYL 19 2600060751 (1 861 €) en date du 19/08/2019 pour la 1ère échéance de la redevance d'archéologie préventive concernant le PC 04413918F1003 du 27/07/2018.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	AQUA SPORT LOISIRS	SCP CALVAR ET ASSOCIES
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES DE MAINE ET LOIRE	

02) **DOSSIER N° 2101226** **RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS**

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté PC 4410920A0120 en date du 14 août 2020 par lequel la Commune de NANTES a accordé un permis de construire à la SCCV Jean XXIII en vue de la démolition des bâtiments existants et la construction d'un immeuble de bureaux en R+3+couronnement pour une surface plancher créée de 1.381 m2 sis . à Nantes.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame . Hervé	Maître CHENEVAL Emmanuel
Défendeur	COMMUNE DE NANTES SCCV JEAN XXIII	MRV SOCIETE D'AVOCATS SELARL ALEO

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2101303	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté PC 4410920A0120 en date du 14 août 2020 par lequel le Maire de Nantes a accordé à la SCCV Jean XXIII un permis de construire comprenant des démolitions pour un projet de construction d'immeuble de bureaux au. à Nantes.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . AMAURIC	Maître JORION Benoît
Défendeur	COMMUNE DE NANTES SCCV JEAN XXIII	MRV SOCIETE D'AVOCATS SELARL ALEO
04)	DOSSIER N° 2101384	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté PC 4410920A0120 en date du 14 août 2020 par lequel la Commune de NANTES a accordé un permis de construire à la SCCV Jean XXIII en vue de la démolition des bâtiments existants et la construction d'un immeuble de bureaux en R+3+couronnement pour une surface plancher créée de 1.381 m2 sis.à Nantes.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et/ou Madame . / . Jérémy / Séverine	Maître JEAN-MEIRE Pierre
Défendeur	COMMUNE DE NANTES SCCV JEAN XXIII	MRV SOCIETE D'AVOCATS SELARL ALEO
05)	DOSSIER N° 2104541	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	annuler l'arrêté DP 04404121B2029 en date du 8/03/2021 par lequel le maire de la commune de La Chevrolière s'est opposé à sa demande tendant au détachement d'un lot à bâtir de 620 m² sur un terrain situé . à La Chevrolière	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Pascal	Monsieur . Pascal
Défendeur	COMMUNE DE LA CHEVROLIERE	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2206253	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	annulation de l'arrêté de CU N° 04413122D4173 du 29/04/2022 par lequel le maire de Pornic lui a opposé un certificat d'urbanisme opérationnel négatif sur un terrain situé . à Pornic	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Dominique	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE PORNIC	CABINET COUDRAY
07)	DOSSIER N° 2208193	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté de REFUS de DP n°04418421T9200 en date du 15/02/2022 par lequel le maire de Saint Nazaire s'est opposé à l'extension d'une maison individuelle au .	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Estelle	Madame . Estelle
Défendeur	COMMUNE DE SAINT NAZAIRE	
Observateur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
08)	DOSSIER N° 2105653	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	annuler l'arrêté n° CU 08512721S0018 du 26/03/2021 par lequel le maire de Longeville-sur-Mer a déclaré non-réalisable l'opération consistant en une division en vue de construire d'un terrain situé . à Longeville-sur-Mer	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	. Josiane	Maître DE BAYNAST Geoffroy
	Madame . Ginette	Maître DE BAYNAST Geoffroy
Défendeur	COMMUNE DE LONGEVILLE SUR MER	MRV SOCIETE D'AVOCATS

09 heures 00

09)	DOSSIER N° 2106235	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	annulation de la décision du 5 mars 2021 refusant la modification de l'arrêté du 7 juillet 2017 portant interdiction d'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	FNE PAYS DE LA LOIRE	. Jean-Christophe
	FÉDÉRATION ENVIRONNEMENT MAYENNE	. Roger
Défendeur	PREFECTURE DE LA MAYENNE	
10)	DOSSIER N° 2106374	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	Annulation de l'avenant au contrat d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public n° 161000013 délivrée par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire le 29 janvier 2021 ensemble les redevances adossées à cette autorisation et ayant fait l'objet de deux factures émises les 2 et 19 février 2021 pour l'obligation de payer la somme de 49 970 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	STOCKOUEST	SCP BOIVIN ET ASSOCIES
Défendeur	GRAND PORT MARITIME DE NANTES SAINT-NAZAIRE	SELARL OILLIC AUDRAIN ASSOCIES
11)	DOSSIER N° 2204722	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté de REFUS de DP n°08519422D0157 en date du 04/03/2022 par lequel le maire des Sables d'Olonne s'est opposé à la création d'un relais de téléphone mobile au .	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	FREE MOBILE	PAMLAW - AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DES SABLES D'OLONNE	SELARL PUBLI-JURIS

09 heures 00

12)

DOSSIER N° 2318765

RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND

Titre de l'affaire Annuler les arrêtés PC 04412923F0029 en date du 07/07/2023 et le PC 04412923F0029M01 en date du 27/10/2023 par lequel le maire de la commune de Pontchateau a accordé un permis de construire et un permis de construire modificatif à la SAS PRESQU'ILE INVESTISSEMENT en vue de l'édification d'un immeuble collectif de 26 logements sur un terrain situé au .à Pontchateau.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur . Julien

SOCIETE D'AVOCATS CADRAJURIS

Défendeur

COMMUNE DE PONTCHATEAU

CABINET COUDRAY

SAS PRESQU'ILE INVESTISSEMENT

CABINET POLYTHETIS

Arrêté le 19/09/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Madame DOUET, assisté(e)
de Madame THOMAS et Monsieur BREMOND, Conseillers
En présence de Monsieur MAROWSKI, Rapporteur public
Madame LECUYER, Greffière

11 heures 30

01) DOSSIER N° 2401267 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire OQTF 3 mois: Refus de titre de séjour +OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours. Article L611-1-3°

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Mariam	Maître LE FLOCH Solène
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

02) DOSSIER N° 2401572 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours - articles L. 425-9 et L. 435-1 du CESEDA

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mohamed	Maître NERAUDAU Emmanuelle
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

03) DOSSIER N° 2402034 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire OQTF de 3 mois: Refus de titre séjour + OQTF avec délai de départ de 30 jours. Article L611-1-3°

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . NEE . Tamar	Maître ROULLEAU Julien (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	

11 heures 30

04)	DOSSIER N° 2402114	RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET
Titre de l'affaire	Refus de renouvellement de titre de séjour + OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours - Article L611-1-3° du CESEDA	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Awad Adam	Maître BOURGEOIS Loïc
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
05)	DOSSIER N° 2105617	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	assignation à résidence pour une durée de 6 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mohammed	BOEZEC CARON BOUCHE AVOCATS ASSOCIES
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
06)	DOSSIER N° 2106785	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour (96H éloignement)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . EPOUSE . LIRIJE	Maître L'HELIAS Eric
Défendeur	PREFECTURE DE LA MAYENNE	
07)	DOSSIER N° 2106786	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	refus de titre de séjour (96h éloignement)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . ZYLKIFLI	Maître L'HELIAS Eric
Défendeur	PREFECTURE DE LA MAYENNE	

11 heures 30

08)	DOSSIER N° 2108197	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Assignation à résidence 6 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Seyyid-Ali	Maître ARNAL Yseult
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
09)	DOSSIER N° 2109773	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + rappel OQTF	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Suleman	Maître GUILBAUD Louise
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
10)	DOSSIER N° 2110019	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour pour raisons médicales	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . EVGENY	SCP PIGEAU CONTE MURILLO
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	
11)	DOSSIER N° 2110620	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour (96h éloignement)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Jacques Moïse	SELARL BENGONO
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

11 heures 30

12)	DOSSIER N° 2112042	RAPPORTEUR: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	Assignation de résidence pour une durée de 6 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Samir	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
13)	DOSSIER N° 2205896	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	Naturalisation (ajournement à 2 ans à compter du 17/06/2021 - décision implicite)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . FAOUZI	Maître SABATAKAKIS Ekaterini
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	
14)	DOSSIER N° 2206050	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Rejet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Unubold Madame . Bolormaa Madame . Khongorzul	Maître BODERGAT Clara (Cour) Maître BODERGAT Clara (Cour) Maître BODERGAT Clara (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	

11 heures 30

15)	DOSSIER N° 2206254	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	NATURALISATION - ajournement à 2 ans à compter du 14/10/2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Abdelslam	Maître NICOL Baptiste
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	
16)	DOSSIER N° 2206419	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	Naturalisation (ajournement à 2 ans à compter du 10/05/2021)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Abosede	SELARL MARY INQUIMBERT
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	
17)	DOSSIER N° 2206520	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	NATURALISATION - rejet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Nathalie	Maître BELLIER Sophie
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	
18)	DOSSIER N° 2206649	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Décision d'ajournement à 2 ans à compter du 03/09/2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Magda	Madame . Magda
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	

11 heures 30

19)	DOSSIER N° 2206767	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	Naturalisation : ajournement à 2 ans - décision implicite	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Djiba	QUENNEHEN - TOURBIER
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	
20)	DOSSIER N° 2209560	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	Naturalisation : Ajournement à 2 ans à compter du 25/10/2021 - Décision explicite	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Djiba	QUENNEHEN - TOURBIER
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	
21)	DOSSIER N° 2206998	RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND
Titre de l'affaire	Naturalisation (ajournement à 2 ans décision implicite)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . AMATH	Maître MBAYE Pape Ndiogou
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	

11 heures 30

22)

DOSSIER N° 2207046

RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND

Titre de l'affaire Naturalisation : ajournement à 2 ans en date du 25/05/2021

Nom des parties

Demandeur

Monsieur . Junior

Défendeur

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Représentants des parties

Maître BLAZY Laetitia

Arrêté le 19/09/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Madame DOUET, assisté(e)
de Madame THOMAS et Monsieur BREMOND, Conseillers
En présence de Monsieur MAROWSKI, Rapporteur public
Madame LECUYER, Greffière

10 heures 45

01)	DOSSIER N° 2011836	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	LGV BPL - condamner l'Etat, SNCF RESEAU et EIFFAGE RAIL EXPRESS à leur verser la somme de 53 232,08 euros en réparation du préjudice lié à la perte de valeur vénale de leur logement ainsi que la somme de 51 464,16 euros en réparation du préjudice lié aux troubles dans leurs conditions d'existence en raison de l'exploitation de la LGV Bretagne - Pays-de-Loire près de leur propriété située à . dans la commune de COULANS SUR GEE (72)	
Demandeur	Nom des parties Monsieur et/ou Madame . Maouïa / Simone	Représentants des parties SAS HUGLO LEPAGE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES SNCF RESEAU EIFFAGE RAIL EXPRESS	ADDEN AVOCATS (Cour) URBINO ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2012151	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	LGV BPL - condamner l'Etat, SNCF RESEAU et EIFFAGE RAIL EXPRESS à leur verser la somme de 122 372 euros en réparation du préjudice lié à la perte de valeur vénale de leur logement ainsi que la somme de 147 750 euros en réparation du préjudice lié aux troubles dans leurs conditions d'existence en raison de l'exploitation de la LGV Bretagne - Pays-de-Loire près de leur propriété située « .» à NEUVILLE SUR SARTHE (72)	
Demandeur	Nom des parties Monsieur et/ou Madame . René et Nicolasa	Représentants des parties SAS HUGLO LEPAGE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES SNCF RESEAU SAS EIFFAGE RAIL EXPRESS	ADDEN AVOCATS (Cour) URBINO ASSOCIES

10 heures 45

03)	DOSSIER N° 2012262	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	LGV BPL - condamner l'Etat, SNCF RESEAU et EIFFAGE RAIL EXPRESS à leur verser la somme de 24 250 euros en réparation du préjudice lié à la perte de valeur vénale de leur logement ainsi que la somme de 26 500 euros en réparation du préjudice lié aux troubles dans leurs conditions d'existence en raison de l'exploitation de la LGV Bretagne - Pays-de-Loire près de leur propriété située « . » à COULANS SUR GEE (72)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Christian	SAS HUGLO LEPAGE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES SNCF RESEAU SAS EIFFAGE RAIL EXPRESS	ADDEN AVOCATS (Cour) URBINO ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2012282	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	LGV BPL - condamner l'Etat, SNCF RESEAU et EIFFAGE RAIL EXPRESS à leur verser la somme de 26 250 euros en réparation du préjudice lié à la perte de valeur vénale de leur logement ainsi que la somme de 23 500 euros en réparation du préjudice lié aux troubles dans leurs conditions d'existence en raison de l'exploitation de la LGV Bretagne - Pays-de-Loire près de leur propriété située « . » à COULANS SUR GEE (72)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame . Loïc et Cécile	SAS HUGLO LEPAGE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES SNCF RESEAU SAS EIFFAGE RAIL EXPRESS	ADDEN AVOCATS (Cour) URBINO ASSOCIES

10 heures 45

05)	DOSSIER N° 2012720	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	LGV BPL - condamner l'Etat, SNCF RESEAU et EIFFAGE RAIL EXPRESS à leur verser la somme de 47 118 euros en réparation du préjudice lié à la perte de valeur vénale de leur logement ainsi que la somme de 53 236,26 euros en réparation du préjudice lié aux troubles dans leurs conditions d'existence en raison de l'exploitation de la LGV Bretagne - Pays-de-Loire près de leur propriété située « . » à COULANS SUR GEE (72)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et/ou Madame . / . Hervé / Sylvie	SAS HUGLO LEPAGE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES SNCF RESEAU SAS EIFFAGE RAIL EXPRESS	ADDEN AVOCATS (Cour) URBINO ASSOCIES
06)	DOSSIER N° 2012721	RAPPORTEURE: Madame Solène THOMAS
Titre de l'affaire	LGV BPL - condamner l'Etat, SNCF RESEAU et EIFFAGE RAIL EXPRESS à leur verser la somme de 27 000 euros en réparation du préjudice lié à la perte de valeur vénale de leur logement ainsi que la somme de 29 000 euros en réparation du préjudice lié aux troubles dans leurs conditions d'existence en raison de l'exploitation de la LGV Bretagne - Pays-de-Loire près de leur propriété située « . » à COULANS SUR GEE (72)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame . Alain / Marie-Thérèse	SAS HUGLO LEPAGE AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE COHESION DES TERRITOIRES SNCF RESEAU EIFFAGE RAIL EXPRESS	ADDEN AVOCATS (Cour) URBINO ASSOCIES

Arrêté le 19/09/2024
Le président du tribunal

tenue par Madame DOUET, magistrate-désignée
En présence de Madame LECUYER, Greffière

12 heures 30

01) DOSSIER N° 2403455 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire OQTF 6 semaines: OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours. Article L611-1-4° du CESEDA

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . ZARA	Maître ROULLEAU Julien (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	

02) DOSSIER N° 2403622 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire OQTF 6 semaines: OQTF avec délai de départ volontaire de 30 jours. Article L611-1-1° du CESEDA

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Artem	Maître CHAUVIN Marion
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

03) DOSSIER N° 2403696 RAPPORTEURE: Madame Hélène DOUET

Titre de l'affaire OQTF 6 semaines avec un délai de 30 jours - Arrêté du préfet de la Sarthe du 22/02/2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Ruzanna	Maître CHAUVIN Marion
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

Arrêté le 19/09/2024
Le président du tribunal